



Responsable régional : SALVETAT Johnny – 06 21 04 15 01 - johnny7.salvetat7@gmail.com

CONVOCATION 3^{ème} TOUR DU CRITERIUM FÉDÉRAL NIVEAU PRENATIONALE – 2025/2026

RAPPEL REGLEMENT

Les joueurs qualifiés doivent confirmer ou infirmer leur participation dans l'espace **MALIGENCE** (menu « Epreuves » puis « Inscriptions ») ou leur club dans l'espace **MONCLUB** (menu « Sportif » -> « Confirm. inscriptions ») **avant le dimanche 18 janvier**

Forfait lors d'un tour régional

Tout joueur ou joueuse doit confirmer sa participation au plus tard le dimanche soir précédent le tour. Les joueurs n'ayant pas confirmé leur participation seront retirés des listes pour le tour en question et descendront d'une division.

Une non-inscription à un tour est considérée comme une absence et non pas comme un forfait.

Tout joueur ou joueuse ayant confirmé sa participation et qui ne peut finalement pas participer à un tour régional doit en informer, par téléphone ou courriel, la Ligue et ce au plus tard à 15h le jeudi qui précède la date du tour. En cas d'impossibilité de participer, connue du joueur ou de la joueuse après cette limite, il/elle devra en informer, dans la mesure du possible, directement le juge-arbitre et transmettre un justificatif au secrétariat de la Ligue au plus tard le mardi qui suit la compétition.

Des repêchages peuvent avoir lieu jusqu'au lundi 12h précédent le tour. Passé ce délai, s'il y a des absents, les tableaux resteront incomplets.

Un forfait non excusé sera sanctionné par une pénalité financière de 15 € facturés au club.

Les absences justifiées dans les cas prévus dans le règlement régional entraînent la relégation dans la division inférieure en plaçant la personne première remplaçante de la division (sauf dans le cas où il y a des reprises en messieurs et en juniors qui sont prioritaires), s'il s'agit d'un premier forfait excusé.

Article III.109 - Retard

A tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 (zéro) point et il peut disputer les parties lui restant à jouer.

SAMEDI 24 JANVIER 2026

Salle de Montauban (82) : catégories Benjamins, Minimes garçons et Cadets
Gymnase Louis Sabatié – 22 avenue Chamier – 82000 MONTAUBAN

Fin des pointages à 9H30 – Début des compétitions 10H00

Juge-Arbitre : CAVARROC Benjamin – 06.72.20.64.15 – cavarroc.benjamin@gmail.com

DIMANCHE 25 JANVIER 2026

Salle de Montauban (82) : catégories Seniors messieurs, Juniors garçons et féminines toutes catégories

Gymnase Louis Sabatié – 22 avenue Chamier – 82000 MONTAUBAN

Fin des pointages à 9H30 – Début des compétitions 10H00

Juge-Arbitre : CAVARROC Benjamin – 06.72.20.64.15 – cavarroc.benjamin@gmail.com